

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1938-1939)
Heft: 2

Vereinsnachrichten: Zu unseren Versammlungen 1938 in Neuchâtel = Nos assemblées 1938 à Neuchâtel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

année. Entre temps ce candidat transporta son domicile du Tessin à Zurich où il se présenta comme candidat. Au vu de ses œuvres, la section de Zurich ne l'admit pas. C'est pourquoi elle s'abstient de voter aujourd'hui.

Suivant les statuts, l'admission définitive des candidats se fait par l'assemblée générale à la majorité des deux tiers des membres présents. Suivant la liste de présence, 73 membres sont présents ; la majorité des deux tiers est donc de 48. Le président fait voter encore une fois et la votation donne 39 oui, 18 non. Suivant les statuts le candidat n'est donc pas admis.

Le président donne connaissance de télégrammes que l'assemblée générale décide d'envoyer à M. le Dr Schaertlin, le distingué président de la caisse de secours, à M. le Dr Jagmetti, l'éminent jurisconsulte de la société, à Mme Righini et au Président central, M. Blailé.

Après que Louis de Meuron eut, au nom de l'assistance, remercié le C. C. pour son travail, la séance est levée à 12 h. 55.

Le secrétaire général.

Zu unseren Versammlungen 1938 in Neuchâtel.

Die wenig zahlreiche Sektion Neuchâtel, deren Mitglieder zudem im ganzen Kanton zerstreut sind, war um des guten Gelingens der Veranstaltung der Generalversammlung, wenigstens was den geselligen Teil derselben anbelangt, etwas besorgt. Der Unterhaltung in Bern und Basel sollte man doch mindestens gleichkommen, was nicht so leicht sein dürfte. Und doch verlief alles flott, dank dem Unternehmungsgeist einiger geschickter und bereitwilliger Mitglieder.

Am Samstag abend musste freilich auf die Seefahrt verzichtet werden, des ungünstigen Wetters wegen, und auch weil die Verhandlungen der Delegierten sich allzusehr in die Länge gezogen hatten.

Das Abendessen in der « Rotonde » zählte ca. 150 Gäste, worunter sich erfreulicher Weise zahlreiche Damen einfanden.

Ein phantasievolles Schau-Spiel (im wörtlichen Sinne) von Paulo Röthlisberger und P.-E. Bouvier, wurde aufgeführt. Die prächtige Bühnendekoration dazu (das Paradies darstellend) malte Marcel North. Die Masken prominenter « Grössen » aus unserer Gesellschaft, von sprechender Ähnlichkeit, hatte Bildhauer Léon Perrin geschaffen. In diesem fast unmöglich zu beschreibenden Spiel, welches mehr dem Seh- als dem Hörsinn galt, wurden zuerst tänzerische Darbietungen von P. E. Bouvier eingeflochten, in Kostümen von vollkommener Farbenharmonie ; dann folgten Tänze junger Mädchen aus La Chaux-de-Fonds, unter der Leitung von Frl. Josette Cornu, einer ehemaligen Schülerin Trudy Schoops. Ebenfalls grossen Erfolg erntete diese Tanzgruppe in weiteren originellen Aufführungen, namentlich in der « Ehrung an Paul Robert », ein wahres Fest für das Auge !

Später spielte ein flottes Orchester zum Tanze auf, wie gewohnt mit Erfolg.

Mit Freude sah man den Zentralpräsidenten zurückkehren, der sich plötzlich unwohl fühlte und mitten aus dem Feste zum Arzt musste. Schon hoffte man, das Uebel sei nun vorüber ; doch am Sonntag morgen wurde mit allgemeiner Bestürzung erfahren, dass Herr Blailé leider in eine Klinik überführt worden sei. Somit musste Vize-Präsident Hügin einspringen und sowohl der Generalversammlung im Gerichtssaal wie auch dem Bankett im Hotel Terminus vorstehen.

Das Mahl, für ca. 120 Gäste, war ausgezeichnet und von Herrn Haller sehr gut und reichlich serviert. Dazu hatten Stadt und Staat Ehrenweine gespendet. Als Menükarte hatte R. Stürler einen lustigen Holzschnitt geliefert den die Fa. Paul Attinger S. A. liebenswürdigerweise gratis gedruckt hatte. Nach dem Essen wurden von der Fa. Vautier Frères S. A. in Grandson u. Yverdon geschenkte Zigaretten verteilt. Beim Qualm der « Basma », « Marocaines » und « Nadir », die diese Fabrik herstellt, erwähnte Hügin die engen Beziehungen der Künstler zu Neuchâtel, der Stadt die unserer Gesellschaft schon mehrere Präsidenten stellte, Albert de Meuron, Max Girardet, Gustave Jeanneret, später William Röthlisberger und gegenwärtig Alfred Blailé, dem eine von allen Teilnehmern unterschriebene Sympathiekundgebung zugesandt wurde. Ein Blumenkorb, Gabe der Sektion Neuchâtel, wurde ihm ebenfalls in die Klinik gebracht, denn sein dieses Jahr gefeierter 60. Geburtstag war Mitursache, die diesjährige Generalversammlung in Neuchâtel abzuhalten.

Herr Regierungsrat Ant. Borel brachte den Gruss der kantonalen Behörde und gab dem Bedauern Ausdruck, dass dieselbe für die Künstler, einer für das Land so notwendigen Elite, nicht mehr tun kann. Herr Pierre de Meuron, Präsident der « Société des Amis des Arts », erinnert an eine frühere Generalversammlung in Neuchâtel, als er noch dem Stadtrate angehörte, den er heute zu vertreten hat. Als Präsident der eidg. Kunstkommission spricht Herr Baud-Bovy von seinen langjährigen Beziehungen zu den Künstlern und erwähnt die Verdienste Righinis und Blailés in dieser Kommission, um das Wohlergehen sowohl der schweizer Kunst als auch unserer Gesellschaft. Herr William Röthlisberger hatte für den Z. V. die freundlichsten Worte, sodann wandte sich Martin (Genf) mit dem ihm eigenen Zauber, in den liebenswürdigsten Worten an die Damen, die dadurch zweifellos alle in sein Herz eingeschlossen wurden.

Das Wetter hatte sich inzwischen verbessert, sodass sich auf der Terrasse des Hotels Gruppen bildeten, sich an dem schönen Anblick auf Stadt u. See erfreuend, bis die Fahrzeit die Teilnehmer der Generalversammlung von einander trennte. A. D.

P. S. — Unsere Kollegen werden sich gewiss freuen zu erfahren, dass unser Zentralpräsident sich nun wieder so wohl als möglich befindet. Er lässt auf diesem Wege allen Kollegen danken, die ihm ihre Teilnahme bekundeten.

Nos assemblées 1938 à Neuchâtel.

Ce n'est pas sans une certaine appréhension que la section de Neuchâtel, peu nombreuse et dont les membres sont disséminés, voyait venir son tour d'organiser l'assemblée générale de notre société, plus spécialement la partie récréative de celle-ci. En effet, les soirées de Berne et de Bâle, pour ne citer que les dernières, n'étaient pas faciles à égaler. Grâce cependant à quelques membres dévoués, habiles et entreprenants, tout marcha fort bien. Le samedi soir il fallut, il est vrai, renoncer à la promenade sur le lac, à cause du temps par trop inclément et aussi parce que les délibérations des délégués se prolongèrent bien au-delà des prévisions.

Le souper, le samedi soir à la Rotonde, réunit près de 150 personnes, l'élément féminin y était fort gracieusement représenté. Le grand attrait de la soirée fut la représentation d'une « fantaisie », montée avec un art scénique consommé par Paulo Röthlisberger et Pierre-Eugène Bouvier. Les décors, splendides, avaient été brossés

par Marcel North, tandis que les masques de « personnalités marquantes » de la société, frappants de ressemblance, étaient l'œuvre du sculpteur Léon Perrin. Dans ce spectacle, voulu avant tout visuel — que l'on ne saurait raconter et qui se passait au Paradis — avaient été introduites d'abord les danses ou mieux les interprétations musicales de P.-E. Bouvier, présentées dans des costumes aux couleurs d'une harmonie parfaite, puis les ballets d'un groupe de jeunes filles de La Chaux-de-Fonds, dirigées par M^{lle} Josette Cornu, ancienne élève de Trudy Schopp. Ce groupe se fit encore applaudir dans plusieurs créations inédites et toutes charmantes, au sens littéral du terme (l'hommage à Paul Robert fut un régal pour les yeux). Puis ce fut la danse, aux sons d'un orchestre entraînant ; comme toujours, elle eut ses adeptes.

On vit avec joie revenir le président central, qu'une indisposition, espérée passagère, avait obligé en pleine soirée d'aller consulter un médecin. Mais chacun fut attristé en apprenant, dimanche matin, que M. Blailé avait dû être transporté en clinique le matin même. Ce fut M. Hugin, vice-président de la société, qui assumait, au pied levé, la présidence, et de l'assemblée générale à la salle des États, et du banquet à l'Hôtel Terminus, de 120 couverts environ.

Le repas, délicat, abondant et fort bien servi par M. Haller, eut tous les suffrages. Il fut arrosé de vins d'honneur offerts par la Ville et par l'État de Neuchâtel. Le menu était un amusant bois gravé, œuvre de R. Sturler, dont la maison Paul Attinger S. A. avait gracieusement offert l'impression. Au dessert, des cigarettes furent distribuées, offertes par la maison Vautier frères S. A. à Grandson et Yverdon, les créateurs des cigarettes Basma, Marocaines, Nadir, etc. Pendant qu'en montaient les volutes bleues, Hugin rappela les liens unissant les artistes à la ville de Neuchâtel, par les nombreux présidents que cette cité a donnés à notre société : après Albert de Meuron, Max Girardet, Gustave Jeanneret, c'est plus récemment William Röthlisberger et actuellement Alfred Blailé, auquel une adresse de sympathie, signée par tous les participants, fut envoyée. Une corbeille de fleurs, destinée par la section de Neuchâtel à M. Blailé (dont le 60^e anniversaire, fêté cette année, était un peu la raison du choix de Neuchâtel pour l'assemblée générale) lui fut aussi portée à la clinique.

M. Antoine Borel, Conseiller d'État, apporta le salut des autorités cantonales et leurs regrets de ne pouvoir s'intéresser davantage à « l'élite intellectuelle et artistique si nécessaire au pays ». M. Pierre de Meuron, président de la Société des Amis des Arts de Neuchâtel, rappelle en termes charmants une précédente assemblée générale à Neuchâtel, alors qu'il faisait encore partie du Conseil communal, qu'il est chargé de représenter aujourd'hui. M. Baud-Bovy, président de la Commission fédérale des beaux-arts, parle de ses relations suivies avec les artistes et des services que, dans cette commission, Righini a rendus et que Blailé rend encore à l'art suisse et à notre société. M. W. Röthlisberger eut des mots aimables pour le Comité central, tandis que Martin (Genève) prononça à l'adresse des dames, avec le charme qui lui est propre, des paroles d'une élégance charmante ; toutes ces dames furent conquises !

Le ciel s'étant dans l'intervalle rassénéralé, les groupes se forment sur la terrasse de Terminus, d'où notre ville et son lac sont si beaux, avant que l'heure des trains ne mette un terme à l'assemblée générale de Neuchâtel. A. D.

P. S. — Nos collègues seront sans doute heureux d'apprendre que l'état de notre président est actuellement aussi satisfaisant que possible. Celui-ci remercie ici tous les collègues lui ayant témoigné leur sympathie.